

LA LETTRE DES ACTEURS

Observatoire national des acteurs et des actions de chantier-école

SOMMAIRE :

Evolution des adhésions au réseau CHANTIER école

Les acteurs de CHANTIER école :

- Activité principale
- Conventions collectives

Les actions de chantier-école :

- Le nombre d'actions menées
- IAE ou formation professionnelle
- Milieu rural ou milieu urbain

Le public des chantiers-école :

- Le nombre de personnes accueillies
- Les statut des personnes
- La place des femmes
- Les jeunes et les adultes
- Les bénéficiaires du RMI
- Les travailleurs handicapés

L'intégralité du rapport est disponible au format pdf.

Contact : Esther Giband au centre de ressources

LA LETTRE DES ACTEURS

Lettre gratuite d'information associative interne au réseau
CHANTIER ECOLE

Pour nous contacter

Tél: 01 48 07 52 10

Fax: 01 48 07 52 11

chantier.ecole@wanadoo.fr

www.chantierecole.org

EDITORIAL

Lancé en 2001/2002 l'**observatoire national des acteurs et des actions de chantier-école** porte sur l'ensemble des adhérents du réseau national, soit **183 structures sur l'année 2003.**

Il est pour le réseau un outil permettant de mieux **se connaître, se faire connaître et se faire reconnaître.** En effet, il est bien évident que l'attention que nous portent les institutions est en partie proportionnelle à notre capacité à leur montrer notre poids sur le territoire.

C'est aussi, pour le réseau, un outil de connaissance de ses adhérents qui doit lui permettre d'orienter les décisions, les prises de position, les choix dans les actions à proposer aux structures.

En cette année 2004, marquée par l'incertitude pour nos activités et les personnes que nous accompagnons dans nos chantiers, **nos échanges, notre réflexion collective nous permettront d'être mieux reconnus comme acteurs de l'insertion, de la formation et du développement du territoire.**

L'observatoire national est intégré au **centre de ressources** du réseau CHANTIER école, outil permettant et facilitant la mutualisation et l'échange entre acteurs sur leurs actions et leurs pratiques. Il se veut être un **outil interactif où la réciprocité est dès le départ posée en principe sine qua non.**

En nous **envoyant vos rapports d'activité annuels et tous documents qui vous paraissent en cohérence avec le message porté par le réseau,** vous participerez, par le biais de cette collecte, à l'amélioration des dispositifs mettant en œuvre la pédagogie du chantier-école qui nous réunit.

Martine THEAUDIERE - Présidente

PLANNING DES REUNIONS A VENIR

BLOQUEZ VOS AGENDAS

7, 8 ET 9 OCTOBRE 2004

4^{èmes} RENCONTRES NATIONALES

CHANTIERS INSERTION ET CHANTIERS FORMATION TRAVAILLER ET FORMER AUTREMENT SUR SON TERRITOIRE

Bourse du travail de Saint Denis (93)

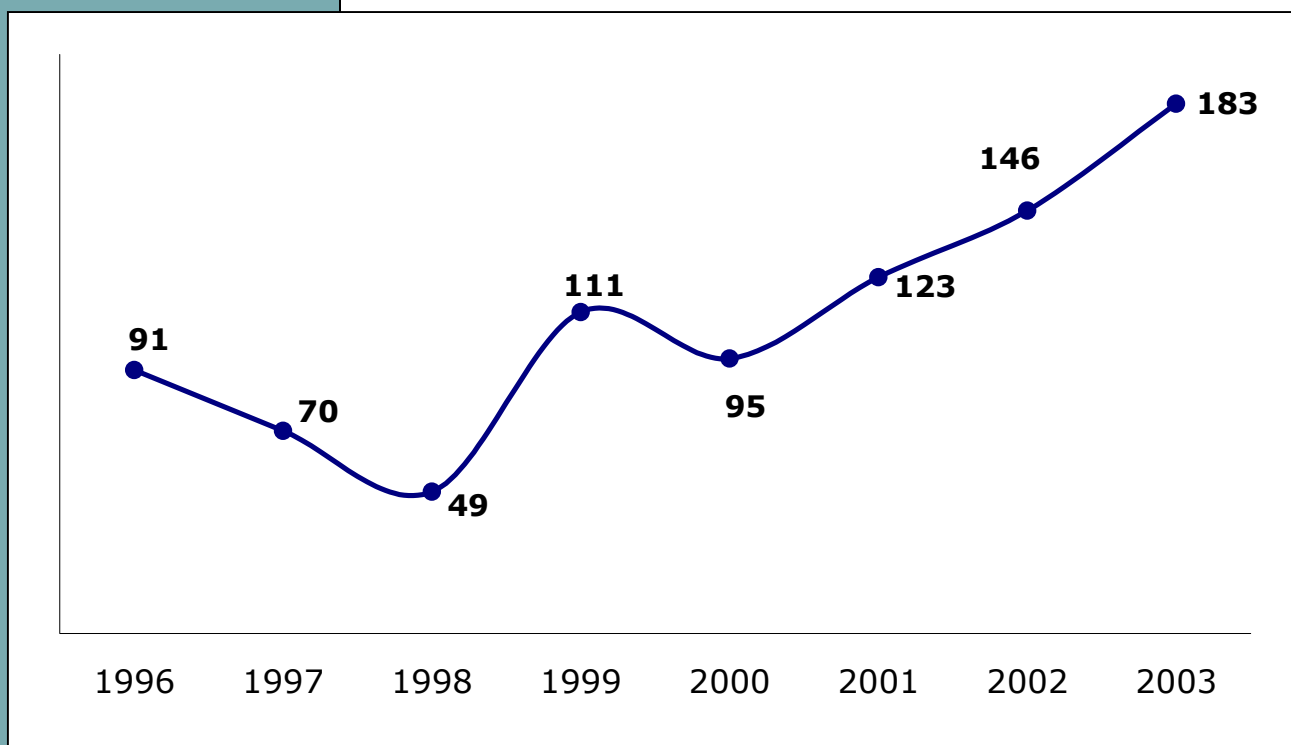
En participant aux 4^{èmes} rencontres vous pourrez :

- Rencontrer d'autres acteurs,
- Découvrir d'autres pratiques,
- Echanger vos questionnements,
- Conforter vos choix,
- Contribuer à faire progresser le secteur.

Le réseau CHANTIER école est soutenu par :



EVOLUTION DES ADHESIONS AU RESEAU CHANTIER ECOLE



LE ROLE DES ASSOCIATIONS REGIONALES

Créées afin d'être au plus près des préoccupations des acteurs, les associations régionales, montrent leur pleine efficacité.

Les adhérents au réseau national sont en effet, depuis la création de la première association régionale en 2000, très majoritairement situés sur les régions couvertes par ces dernières :

Le tableau montre le pourcentage des adhérents au réseau national présents sur le territoire des associations régionales

2000	75%
2001	85%
2002	86%
2003	87%

Les associations régionales CHANTIER école sont situées en : Aquitaine, Auvergne, Basse Normandie, Bretagne, Haute Normandie, Ile de France, Midi Pyrénées, Nord Pas de Calais, Pays de la Loire, Poitou Charentes

De 1996 à 1998 le réseau fonctionnait sans permanent.

1999 : année la plus importante en terme de progression d'adhésions, pour le réseau. **La présence de l'animatrice de réseau** et surtout les **deuxièmes rencontres des acteurs de chantier-école à Pessac** sont les explications de cette progression.

Le contexte des rencontres, l'attente des décrets d'application de la loi de lutte contre les exclusions, le travail mené par le réseau et la reconnaissance par les institutions de ce dernier sont autant d'éléments qui ont permis de fédérer un nombre d'acteurs plus important et de remobiliser des adhérents qui avaient quitté le réseau depuis un ou deux ans.

2000 : **année de la véritable reconnaissance** par les institutions avec les premiers conventionnements du ministère du travail, la signature de l'accord avec l'ANPE, l'entrée du réseau au CNIAE. Mais **faute d'une équipe permanente suffisante**, d'une **communication sans doute défailante** l'association n'a pas su accroître son nombre d'adhérents.

2001 : a vu l'équipe permanente du réseau se renforcer ce qui a induit une **communication du réseau plus importante** (site internet) et une **présence auprès des adhérents** beaucoup plus grande.

2002 : **renforcement de l'équipe nationale** avec un **travail auprès des adhérents beaucoup plus structuré** et de nouveaux services qui seront véritablement expérimentés sur l'année 2003 : la **DAQ et le Centre de Ressources**. Les troisièmes rencontres d'Hérouville St Clair ont permis au réseau d'augmenter son nombre d'adhérents de façon importante même si elles ont souffert d'un calendrier électoral chargé et d'un contexte politique qui a laissé les acteurs de chantier-école dans une situation d'incertitude quant à l'avenir de leurs actions.

2003 : pour la première fois le réseau a signé des conventions pluriannuelles avec les institutions, ce qui permet d'engager un travail de réflexion à plus long terme. Dans ce cadre des groupes de travail nationaux ont été lancés avec pour point final l'organisation de journées nationales de restitution et la rédaction de « guides repères ».

LES ACTEURS DE CHANTIER ECOLE

97,2% des adhérents au réseau CHANTIER école sont des structures à statut associatif.

ILS DISENT AVOIR POUR ACTIVITE PRINCIPALE :

- **L'insertion : 36,8%**
- **La formation : 24,1%**
- **Le chantier-école/ chantier insertion : 12,8%**
- **L'accompagnement social : 4,5%**
- **La prévention spécialisée : 3%**
- **Réponse thématique* : 18,8%**

Plus de **60%** des adhérents au réseau ont pour **activité principale l'insertion ou la formation**, ce qui renforce la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de 2002 de CHANTIER école qui, sans vouloir remettre en cause le terme de chantier-école qui recouvre vraiment la réalité du réseau sur la logique pédagogique, a souhaité que le sous-titre de l'association soit modifié afin d'y intégrer plus clairement les notions de formation et d'insertion.

La réalité d'activité des acteurs est en effet plus large que la simple **réalisation d'action de chantier-école/chantier insertion**, bien que **12,8% des adhérents** déclarent tout de même que ces actions constituent leur activité principale.

Sur les **12,8%** des adhérents ayant pour **activité principale le chantier-école / chantier insertion**.

- 83% mènent ces actions dans le domaine de l'IAE.
- 22% mènent ces actions dans le domaine de la formation professionnelle.
- 5% mènent des actions à la fois dans le domaine de l'IAE et de la formation professionnelle

Ce sont des structures qui déclinent avant tout la pédagogie chantier-école, celui-ci leur permettant de mener des missions d'insertion, de formation, d'accompagnement et autres.

Elles sont sans aucun doute celles qui sont les plus fragiles au regard de l'évolution des dispositifs d'insertion.

*Près de **19%** des adhérents au réseau CHANTIER école déclarent avoir pour activité principale ce que nous appellerons une **activité thématique** comme le bâtiment (avec parfois plus de précision telle l'amélioration de l'habitat), l'environnement ou encore le tri/restauration/distribution de vêtements.

L'outil chantier-école est pour ces acteurs un moyen de mise en œuvre de leur activité. Ceci peut aussi être interprété pour ces associations comme une volonté d'ajouter une préoccupation d'insertion à leur objectif premier.

63% des structures sont des petites structures comptant bien souvent **moins de 10 salariés**. Le nombre de salariés varie de 1, souvent pour les petites structures dont le chantier est l'activité principale, voire unique, à 70 salariés pour les grosses structures dont le chantier est un outil parmi tous ceux utilisés dans leur action.

LES CONVENTIONS COLLECTIVES

57% des adhérents au réseau CHANTIER école appliquent une convention collective sur leur structure.

Environ 15% ont des accords d'entreprise.

Ce qui est intéressant c'est de constater la diversité des conventions appliquées :

- Organismes de formation
- Animation
- Convention 66
- Convention interne UFCV
- Exploitation agricole
- SNAESCO
- SOP CHRS
- Entreprises du paysage
- Régie de quartiers
- CAL PACT FNC Pact Arim
- Foyer de jeunes travailleurs
- Industrie et commerce de la récupération et du recyclage
- Croix Rouge Française

Deux des conventions collectives très appliquées par les adhérents au réseau sont :

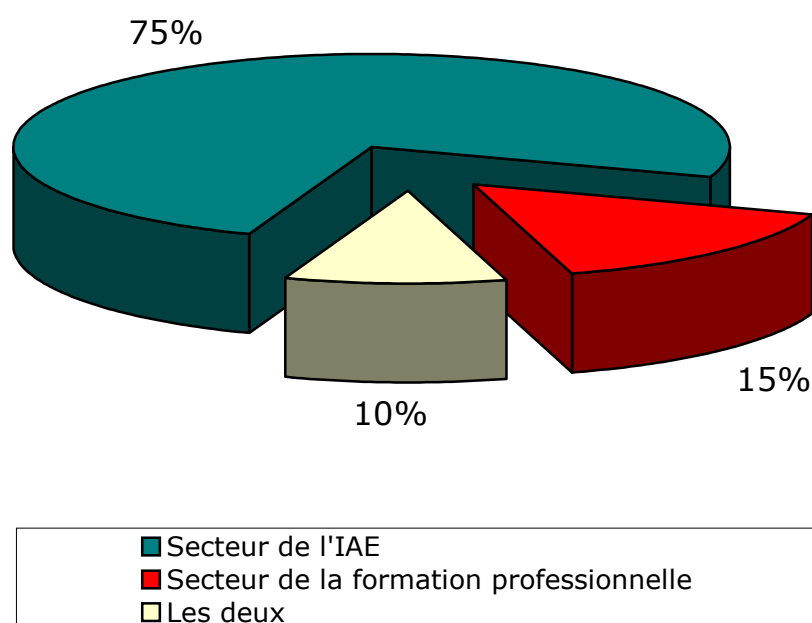
- **Animation**
- **Convention 66**

toutes deux assez propres au milieu associatif et particulièrement aux associations menant des actions d'intérêt social ainsi qu'à celles agissant dans le champ de l'intervention sociale (notamment dans l'accompagnement des personnes en difficulté.)

35,6% des adhérents appliquant une convention collective appliquent celle des **organismes de formation**.

La convention collective des organismes de formation étant une convention étendue il est logique que les acteurs oeuvrant dans le domaine de la formation professionnelle l'appliquent

LES ACTIONS DE CHANTIER-ÉCOLE



En moyenne un adhérent au réseau CHANTIER école mène **3 actions par an**. Cependant la fourchette du nombre d'actions menées par an par les acteurs est large puisqu'elle va de **1 à 25 chantiers-école**

62% des adhérents ne mènent que 1 ou 2 chantiers-école par an. Ils sont **12% à mener 3 chantiers-école sur l'année** et **25% à avoir mené plus de 3 actions sur l'année 2003.**

Les structures menant 1 ou 2 actions par an sont pour la plupart les structures qui ont des petites équipes de salariés, bien qu'on y retrouve certaines grosses structures pour lesquelles le chantier-école est un des outils utilisés pour mener à bien leur projet associatif. Quant à celles qui mènent plus de 10 chantiers-école par an, ce sont des structures importantes qui ont pour activité principale l'insertion et dont le chantier est l'outil privilégié.

Plus de 85% des adhérents au réseau mènent des actions de chantier-école dans le **secteur de l'insertion par l'activité économique**, c'est-à-dire en accueillant un public qui est alors sous contrats aidés (CES/CEC).

Un peu **plus de 25%** des adhérents mènent eux des actions de chantier-école dans le secteur de la **formation** avec donc un public de stagiaires de la formation professionnelle.

Ces chiffres sont pondérés dans le graphique qui fait apparaître ceux qui mènent des actions dans **les deux secteurs en même temps, soit 10%** des acteurs de CHANTIER école.

Le fait pour un organisme de formation de mener des actions de chantier-école avec un public en contrat aidé n'est pas autorisé sur l'ensemble du territoire. C'est par exemple une chose impossible en Gironde où la DDTEFP refuse cette possibilité aux organismes de formation. La position du réseau CHANTIER école sur ce sujet étant qu'à partir du moment où, dans le projet associatif, sont bien intégrées les notions de formation et le rôle d'employeur spécifique d'insertion, et où la sectorisation des activités est bien faite il est tout à fait possible de mener les deux types d'actions parallèlement.

Rappel chiffres 2002

Secteur IAE : 66,58%
Secteur formation professionnelle : 11,75%
Les deux : 21,67%

Il est à souligner que **22 adhérents** au réseau CHANTIER école **n'ont pas mené d'action de chantier-école sur l'année 2003.**

Pour certains cela est lié à des difficultés structurelles, pour d'autres c'est parce qu'ils n'ont jamais été directement acteurs mais bien partenaires des chantiers-école qui se mènent sur leur territoire

MILIEU RURAL, MILIEU URBAIN : OU LES ACTEURS MENENT-ILS LEURS ACTIONS ?

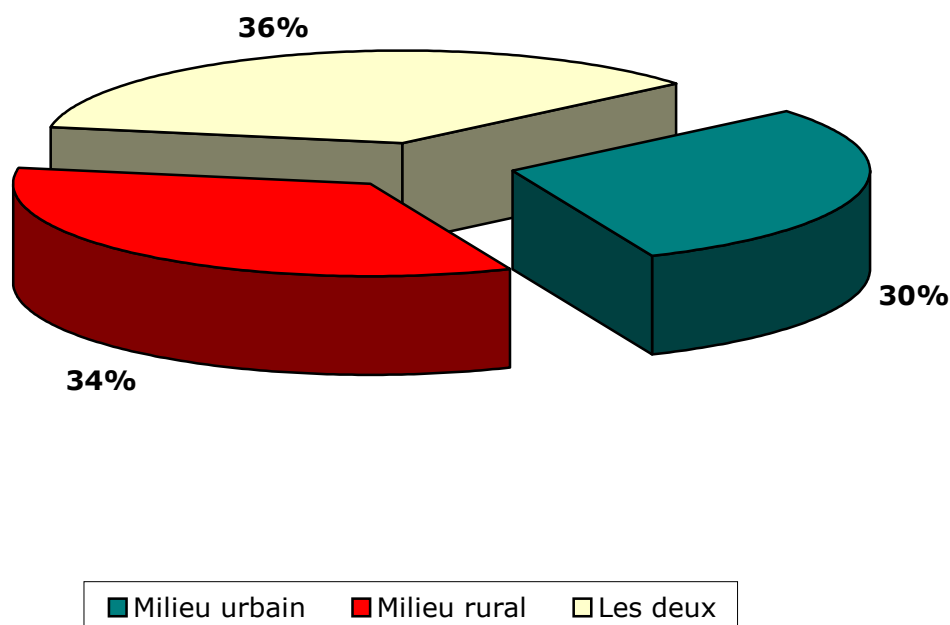
70% des adhérents à CHANTIER école mènent leurs actions en **milieu rural** et **66%** en **milieu urbain**.

Il est intéressant de souligner que **36% d'entre eux le font aussi bien sur un territoire rural que urbain**.

35% des adhérents oeuvrant en milieu urbain le font sur un territoire relevant de Politique de la Ville, ce qui signifie tout de même que 23% des adhérents au réseau ont su prendre une place dans l'action globale menée sur ces territoires.

Le réseau CHANTIER école se pose depuis toujours la question du territoire dans lequel s'inscrivent les actions de ses adhérents et cherche à leur en faciliter le développement.

Le partenariat avec la **DIV** devant permettre de développer les liens avec les **Chefs projets Ville** et celui avec le **Celavar** étant surtout une source d'informations.



90% des adhérents qui mènent leurs actions dans le secteur de la **formation professionnelle** le font sur un **territoire urbain**. **33%** le faisant sur un **territoire** urbain relevant de la **Politique de la Ville**.

63% d'entre eux mènent leurs actions sur un **territoire rural**.

Ils sont **53%** à mener des actions à la fois **en milieu rural et urbain**, mais ils ne sont que **10%** à **travailler uniquement sur un territoire rural**.

75% des adhérents qui mènent leurs actions dans le secteur de **l'insertion par l'activité économique** le font sur un **territoire rural**.

62% d'entre eux mènent leurs actions sur un **territoire urbain**. **39%** le faisant sur un **territoire** urbain relevant de la **Politique de la Ville**

Ils sont **36%** à mener des actions à la fois **en milieu rural et urbain**, mais ils ne sont que **25%** à **travailler uniquement sur un territoire urbain**.

LE CHAMP GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION DES ACTEURS

94% des adhérents au réseau CHANTIER école mènent leurs actions sur le **même département que celui de leur siège social**.

Ils ne sont que 6% à mener des actions sur un territoire plus vaste, il s'agit la plupart du temps de structures importantes qui ont souvent des « antennes » installées sur d'autres départements limitrophes.

le département est l'échelon des collectivités locales qui gère le plus de fonds destinés aux publics accueillis sur les structures.

LA PLACE DES FEMMES DANS LES ACTIONS DE CHANTIER-ÉCOLE

De 7% en 2002, la **part des femmes au sein de actions de chantier-école** est passée à **23% en 2003**.

Cette évolution est très liée à la diversification des domaines de production des chantiers-école, avec notamment une ouverture au tertiaire et au culturel qui permettent une intégration des femmes dans les actions.

On ne peut ici que souligner **l'énorme effort fourni par les adhérents** pour **favoriser l'accueil des femmes sur les actions de chantier**.

LE NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES SUR LES ACTIONS DE CHANTIER-ÉCOLE MENEES PAR LES ADHERENTS

la **différence entre les acteurs est très grande** puisque le **nombre de personnes accueillies en 2003** sur les actions de chantier-école d'une structure va de **6 à 235**, avec une **moyenne de 49,5**.

Au total plus de 9 000 personnes accueillies en 2003 par les adhérents au réseau CHANTIER école sur l'ensemble des actions de chantier-école qu'ils ont pu mener.

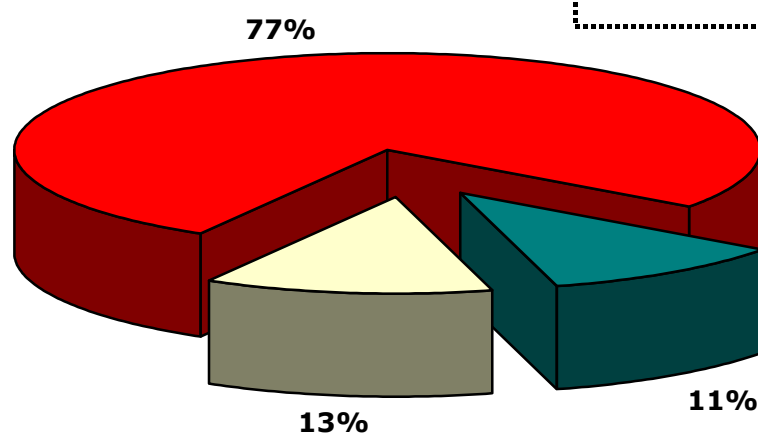
Rappel chiffres 2002

Nombre minimum : 10 personnes
Nombre maximum : 600 personnes
Moyenne: 56,3 personnes

Les chiffres de l'observatoire de 2002 ont été rappelés mais il faut tout de même être très prudent dans la comparaison avec ceux de cette année.

Cela parce que l'an passé la question sur le nombre de personnes accueillies avait porté à confusion pour un certains nombre d'acteurs qui avaient répondu de manière globale sur l'ensemble des activités de leur structure et non pas sur les seules actions de chantier-école.

LE STATUT DES PERSONNES ACCUEILLIES SUR LES ACTIONS DE CHANTIER-ÉCOLE.



Rappel chiffres 2002

Contrat Emploi Solidarité : 60%
Contrat Emploi Consolidé : 5%
Stagiaires de la formation professionnelle : 35%

■ CES

■ CEC

■ Stagiaires de la formation professionnelle

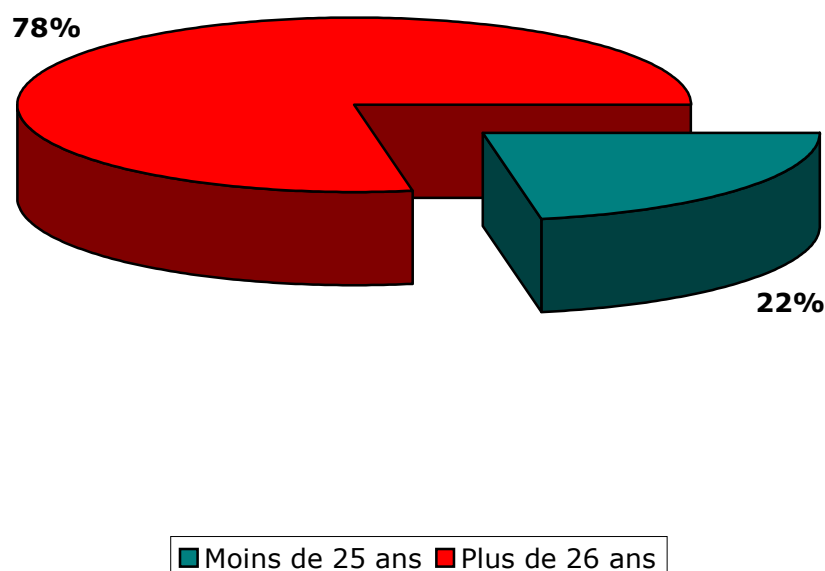
77% des personnes accueillies dans les actions de chantier-école menées par les adhérents le sont sous **Contrat Emploi Solidarité**.

11% en Contrat Emploi Consolidé.

Près de 88% du public accueilli sur les actions de chantier-école se voit donc proposer un **contrat relevant de l'insertion par l'activité économique**.

13% des personnes accueillies par les structures sur les actions de chantier-école sont sous statut de **Stagiaires de la Formation professionnelle**, et ce alors que les actions menées dans le cadre de la formation (en terme de nombre) représentent 25% des actions.

LES JEUNES ET LES ADULTES : QUELLE PART DANS LES ACTIONS DE CHANTIER-ÉCOLE



78% des personnes accueillies sur les actions de chantier-école menées par les adhérents ont plus de 26 ans.

Ce qui ne laisse qu'une faible part aux jeunes de moins de 25 ans.

Il est très clair que **les adultes sont surtout intégrés dans des actions relevant de l'IAE** puisque seuls **4%** sont sur des actions menées uniquement dans le cadre de la **formation professionnelle**. (13% si on ajoute les actions qui sont menées par des structures qui oeuvrent sur les deux champs, sous réserve qu'ils ne soient alors pas uniquement placés sur les actions IAE). Par contre, le **statut de stagiaire de la formation professionnelle semble plus utilisé pour les jeunes** qui sont **19%** à être intégrés sur des **actions de formation professionnelle** (40% si on y ajoute les actions qui sont menées par des structures qui oeuvrent sur les deux champs).

LES BÉNÉFICIAIRES DU R.M.I AU SEIN DES CHANTIERS-ÉCOLE

57% de personnes qui ont été accueillies en 2003 sur les actions de chantier-école menées par les adhérents sont des **bénéficiaires du R.M.I.**

Si on rapporte cette part au nombre d'adultes accueillis, cela signifie que près de **75% des adultes intégrés dans les actions sont des bénéficiaires du R.M.I.**

Cette part importante de bénéficiaires du R.M.I au sein des personnes accueillies sur les chantiers-école explique la mobilisation du réseau CHANTIER école sur les réflexions menées dans le cadre de la décentralisation et de la mise en place du RMA.

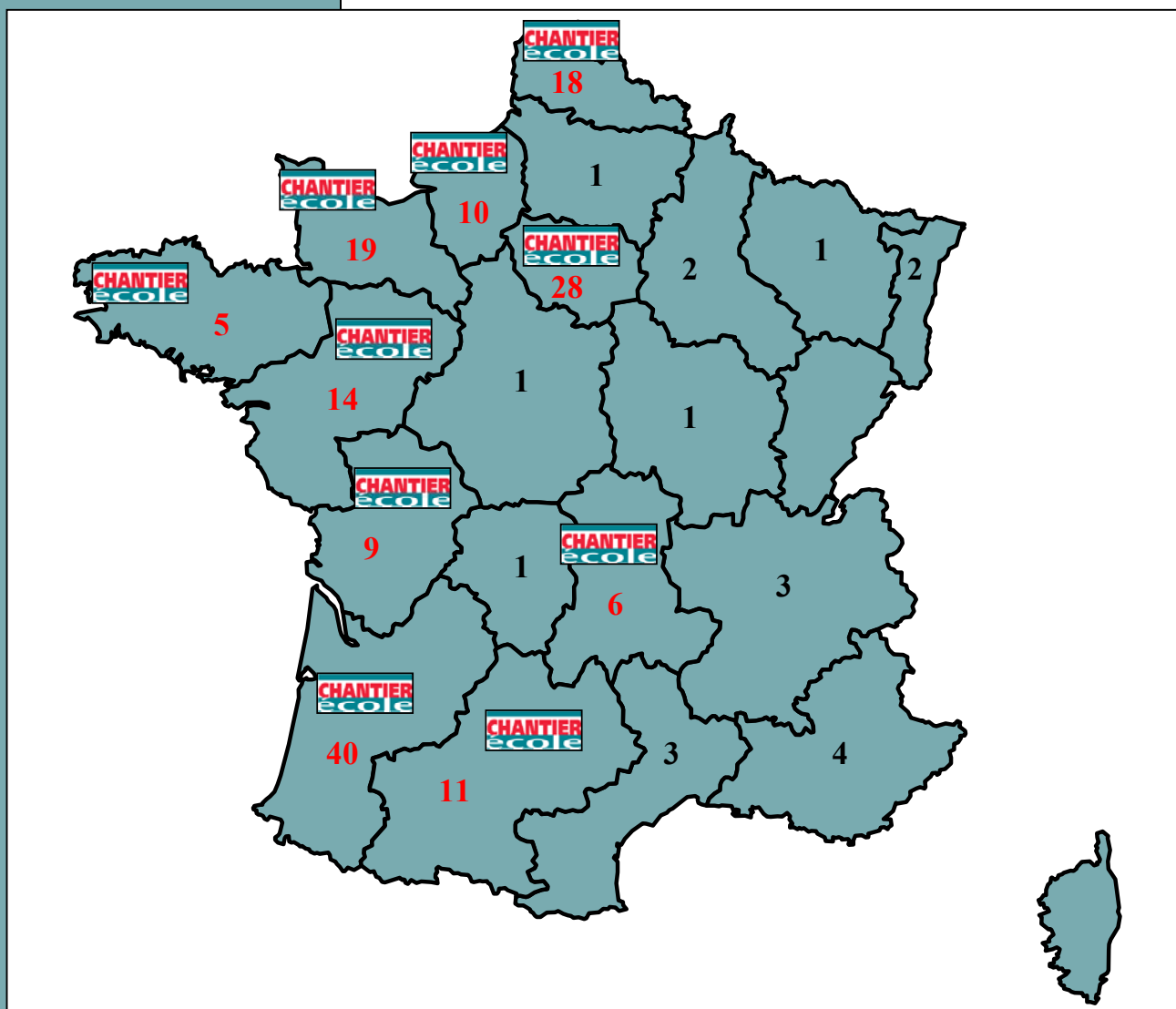
LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS AU SEIN DES CHANTIERS-ÉCOLE

10% des personnes accueillies sur les actions de chantier-école sont des travailleurs handicapés.

Ce chiffre, s'il peut sembler faible pour certains, est tout de même très important au regard des chiffres d'intégration des travailleurs handicapés dans le monde du travail.

Dans le cadre du travail qui sera fait sur l'année 2004 sur le public, et en lien avec le travail mené au sein d'un groupe national « chantier-école et situations d'illettrisme », nous essayerons d'établir un état des lieux des situations d'illettrisme rencontrées par les personnes accueillies sur les actions de chantier-école menées par les adhérents.

LA REPARTITION DES ADHERENTS DU RESEAU CHANTIER ECOLE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL AU 31/12/2003



BLOQUEZ VOS AGENDAS

7, 8 ET 9 OCTOBRE 2004

4^{èmes} RENCONTRES NATIONALES

CHANTIERS INSERTION ET CHANTIERS FORMATION TRAVAILLER ET FORMER AUTREMENT SUR SON TERRITOIRE

Bourse du travail de Saint Denis (93)
N'hésitez pas à demander le programme !

LA DEMARCHE D'AMELIORATION QUALITATIVE (D.A.Q.)

Processus d'amélioration des pratiques de nos adhérents, la DAQ doit permettre cette année d'organiser des transferts de savoir-faire et des journées thématiques avec intervenants extérieurs, en région et nationalement.

En 2003, 20 structures sont entrées dans cette démarche, surtout dans les régions structurées en associations : 3 en IdF, 4 en Pays de la Loire, 3 en Basse Normandie, 2 en Haute Normandie, 2 dans le Nord, 3 en Aquitaine, 1 en Midi Pyrénées, 1 en PACA, et 1 en Bretagne.

UNE QUESTION ? LE CENTRE DE RESSOURCES, VIA S.V.P, PEUT VOUS AIDER

le réseau s'est abonné à **S.V.P.** afin de pouvoir répondre au plus vite **aux interrogations de ses adhérents sur des aspects juridiques, sociaux et économiques.** L'interpellation de S.V.P. permet d'obtenir, sous 24 heures, une réponse téléphonique, la confirmation de cette réponse pouvant être demandée par écrit. Pour bénéficier de ce service, il suffit aux **adhérents**, à jour de cotisation, de contacter le **réseau qui se fera l'intermédiaire entre eux et S.V.P.**

Tél : 01 48 07 52 10